

well, dans la paroisse de St. Agnes. Il possède un génie naturel vraiment surprenant et par là mérite du soutien. Il transporte tout son apparatus dans une petite charrette et contracte avec les agriculteurs du voisinage à tant par cent gerbes. Plusieurs messieurs disent qu'ils ont vu cette machine et ont jugé qu'elle était la plus grande amélioration en ce genre qui ait jamais été faite. Si ce pauvre homme eut pu se procurer assez d'argent pour le transporter lui et sa machine à Southampton, ces messieurs disent qu'il eut certainement obtenu un prix considérable, vu que rien de ce qui a été fait jusqu'ici ne peut en approcher.—*West of England Conservative.*

**TAUREAU, OBJET D'UN PRIX :—**A la grande exhibition agricole à Southampton, le premier prix de trente souverains dans la classe des Herefords fut adjugé à Mr. Perry, de Monkland, près de Leominster, pour son taureau d'Hereford. Cet animal extraordinaire, qui a excité l'admiration universelle, a cueilli d'autres lauriers que ceux qu'il a récemment gagnés à Southampton. L'année dernière il eut le premier prix à la Foire de Hereford Candlemas, et ensuite il obtint le prix de l'Assemblée Royale Agricole à Derby. Cette année son propriétaire à Hereford reçut le premier prix alloué aux Herefords ; et à présent, pour couronner le triomphe de ce noble animal, il vient d'obtenir la même distinction à la grande assemblée de Southampton, où tout l'Angleterre est amenée en compétition. Vraiment son respectable propriétaire a grande raison d'en être énorquilli.—*Worcestershire Chronicle.*

## Le Journal d'Agriculture Canadien.

MONTREAL, DECEMBRE, 1844.

Nous désirons faire savoir qu'il faut absolument décider si nous continuerons ou non ce journal ; et, comme cela dépendra entièrement de l'étendue de l'encouragement que nous recevrons, nous adresserons une copie de ce journal à ceux qui ne sont point souscripteurs, les priant respectueusement de nous renvoyer le numéro adressé, s'ils ne desirant pas le devenir pour l'année prochaine. Ceux à qui il plaira de retenir ce numéro seront inscrits sur notre liste de souscription, nous fiant toujours comme de raison à nos souscripteurs actuels ; et nous espérons que peu de personnes refuseront cinq chellins annuellement pour soutenir cette publication. Nous n'offenserons personne en fait de politique, quelque soit son parti, et nous nous bornerons aux intérêts de l'amélioration agricole, à l'industrie domestique, à la paix et au bien-être général, es-

sayant de faire voir comme nos relations Britanniques nous sont avantageuses et le deviendraient encore plus par un emploi judicieux des moyens que ces relations placent à notre disposition.

“ Un bon gouvernement répand l'aisance sur tous ceux qui le dirigent ; il assure la propriété, anime l'industrie et contente le peuple ; ” c'est par là que tout gouvernement s'attache les gouvernés et s'attire le respect de l'univers. En Canada pour assurer la propriété, il est nécessaire de faire quelques compromis avec les seigneurs sur un principe semblable à celui qui a eu lieu vis-à-vis des Messieurs du Séminaire de Montréal. Cet arrangement, nous l'avancerons sans hésitation, était raisonnable et équitable pour tous les partis, mais les habitants du Canada auraient lieu de se réjouir, si toutes les autres Seigneuries du pays étaient assujéties au même règlement. Nous craignons qu'il ne soit difficile d'engager les autres propriétaires de Seigneuries à venir en avant comme les Messieurs du Séminaire dans une affaire qui intéresse tant l'amélioration et la prospérité de ce pays. Ces Messieurs ont montré un exemple qui leur mérite la gratitude de tous et leur principe de commutation devrait être appliqué à toutes les Seigneuries. C'est là ce qui serait un des plus grands encouragements que l'industrie et l'amélioration puissent recevoir, et plus cet arrangement final sera reculé, plus il deviendra difficile de le rendre satisfaisant pour tous les partis. Au supplément de notre traité sur l'agriculture, nous avons pleinement discuté cette question, et nous y référons, page 161. La commutation des droits seigneuriaux sur un principe équitable ajouterait aux droits de propriété que nous n'avons pas à présent ; et si on n'y met ordre bientôt, nous aurons le vasselage et la pauvreté de bien d'autres pays en Canada avant peu d'années. Nous recommandons ce sujet très respectueusement de la part de la population agricole à la considération du gouvernement et de la législature. Rien de plus encourageant pour l'industrie et l'avantage du peuple que de lui assurer l'entier bénéfice des améliorations à perpétuité. C'est les tenir en échec dans un pays où le capital est rare et la main d'œuvre dispendieuse, que de faire en sorte qu'un autre ne puisse faire des améliorations entièrement pour lui-même, ce qui est le cas avec nos lois actuelles. La terre étant le grand dépôt des économies de tous les rangs, tout ce qui gêne la translation des biens-fonds, lèse non seulement la classe des propriétaires, mais encore toute la société en général ; car le sol est la pré-